

## Enfants et Jeunes en Situations de Rue au Népal et leurs capacités

### Des stratégies de survie urbaine aux carrières dans les dispositifs de protection

**Résumé :** Cette thèse approche par une lecture interactionniste la manière dont les enfants et jeunes en situations de rue au Népal négocient leur identité sociale face à un processus de domination, d'étiquetage et de violences. Leur capacité à survivre en rue détermine leur carrière mais celle-ci est également influencée par leur capacité à jouer avec le maillage institutionnel supposé les aider ou les contrôler. Leurs parcours de vie seront abordés par une analyse poussée des identités héritées (caste, religion, bagage familial et communautaire), de leurs identités acquises en situations de rue (activités quotidiennes, groupe de survie, drogues et violences physiques, morales et sexuelles) et de leurs identités espérées (rêves, projections). Présentant une typologie des dispositifs d'intervention existants, cette recherche abordera leurs carences et les effets de conversion ou de retour à la norme portés ou suscités par les ONG's et les pouvoirs publics népalais. Les transformations en cours des politiques de protection de l'enfant seront analysées ainsi que leur impact réel ou ressenti par les enfants et les jeunes à la marge. Le paradoxe entre les discours institutionnels présentant l'enfant comme acteur de sa vie et de ses droits et la réalité des dispositifs intégrant trop marginalement les perspectives individuelles et le contexte interactionnel des sujets concernés sera décrypté.

**Mots-clés :** Situations de rue – Népal – Enfants des rues – capacité – domination – résistance – système enfants-rue – résilience – jeunes – ONG – désinstitutionnalisation

**Il ne peut y avoir plus vive révélation de l'âme  
d'une société que la manière dont elle traite ses enfants.**

**Nelson Mandela**



Photo prise près du temple de Pashupatinath en avril 2015 peu après les tremblements de terre. Le bébé dans les bras est la fille d'un couple de rues. Pendant que les parents s'occupent, les deux garçons s'occupent du bébé. Prise à un moment dramatique après les séismes, cette photo montre la résilience et la joie de vivre d'enfants connaissant des situations pourtant difficiles. Les deux garçons sont ramasseurs de plastique la nuit et la journée mendient dans le temple de Pashupati. - © CPCS

# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>APPROCHE DU CHAMP SCIENTIFIQUE CADRANT NOTRE ANALYSE DE L'ENFANT NÉPALAIS EN SITUATIONS DE RUE.....</b>	<b>3</b>
L'enfant en situations de rue, le système enfant-rue et la reconnaissance de la capacité face à la catégorisation.....	4
Réalités rurales népalaises et la capacité à négocier une identité sociale.....	5
<b>CLARIFICATION DES HYPOTHÈSES ET DE LA PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>6</b>
Une politique publique de protection de l'enfance en pleine et confuse transformation ?.....	10
<b>DU TERRAIN À LA RECHERCHE (PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODE ET CRITIQUE DES SOURCES).....</b>	<b>11</b>
Le temps long de l'approche ethnographique et la primauté des interactions.....	11
<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>12</b>
<b>Le paradoxe du label « enfant des rues » .....</b>	<b>13</b>
<b>Le paradoxe de la désinstitutionnalisation à tout prix .....</b>	<b>14</b>
<b>Le paradoxe de l'enfant-acteur .....</b>	<b>16</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>18</b>

# Introduction

---

## **Approche du champ scientifique cadrant notre analyse de l'enfant népalais en situations de rue**

Au travers d'une analyse contextualisée, l'idée est bien de comprendre comment l'enfant en situations de rue au Népal agit et influe sur le système social dans lequel il baigne.

Approcher l'agentivité et la capacité de l'enfance en situations de rue au Népal est bien une démarche novatrice et nécessaire prenant en compte le contexte de domination, de résistance qui constitue l'environnement entourant l'enfant ou le jeune visé.

Dans le cadre culturel, social et institutionnel propre au Népal, l'ambition de ma thèse est d'arriver à rendre compte à la fois de la subjectivité de l'enfant-acteur, mais aussi de la pression que la norme exerce pour définir et catégoriser celui qui en dévie. Le cœur et l'articulation de cette thèse est bien de comprendre comment l'expérience, le vécu des enfants en situations de rue au Népal est à la fois structuré par les systèmes sociaux, mais aussi structurant pour ceux-ci, la structure étant comprise ici au sens de Giddens (1979) comme un ensemble de règles et de ressources organisées de façon récursive, hors du temps et de l'espace. Elle n'existe que lors de son actualisation par les acteurs, les systèmes sociaux étant un ensemble de pratiques sociales reproduites. L'enfant en situations de rue de même que l'organisation prétendant le servir sont donc des acteurs habilités et habilitants par les pratiques sociales qui fondent le (s) système (s) social (aux) Népalais.

## L'enfant en situations de rue, le système enfant-rue et la reconnaissance de la capacité face à la catégorisation.

J'expliquerai en détail dans l'analyse pourquoi j'utilise ce syntagme enfant/jeune en situations de rue. Pour introduire cette position brièvement, je dirais qu'au Népal comme ailleurs, l'expression « des rues » ou « à la rue » marque une catégorisation politique, technocratique, journalistique et aussi, sociologique. L'expression « enfant des rues » réduit l'enfant à un statut d'objet des contraintes du système. Cette tendance fonctionnaliste prévaut toujours dans l'analyse de nombreux chercheurs, ce qui m'apparaît comme trop culturaliste et trop réducteur puisque limitant l'ensemble des enfants/jeunes au statut de purs produits de la structure environnante, en subissant les effets d'une manière passive et dominée. Ces chercheurs sont souvent mandatés pour promouvoir ou défendre les projets institutionnels portés ou proposés et leur analyse est livrée sous forme de rapport visant davantage à servir la justification d'interventions en place ou à construire qu'à réellement comprendre la réalité vécue.

This is also linked to the financial sources of research in this field which are, in growing proportion, found outside the academic institutions and requirements » (Stoecklin, 2018, p. 552)

De nouvelles catégories, des sous-groupes, de nouveaux labels sont régulièrement inventés pour soutenir ou suggérer des interventions spécifiques ou de nouveaux programmes. Bruneteaux et Lanzarini (1999), sur les nouvelles figures du sous-prolétariat en France constatent et critiquent :

Pour notre sujet d'étude, une multitude de catégorisations institutionnelles et/ou sociales cohabitent : “enfants des rues”, “enfants à risque”, “enfants dans la rue”, “enfants travailleurs”, “enfants esclaves (new form of slavery)”, “enfants connectés à la rue”, etc. Ces labels donnent une assise tronquée aux multiples services prétendants :

“...fournir le minimum vital aux sous-prolétaires à la rue. ‘l’urgence’, l’humanitaire’, la ‘mise à l’abri’ instituent en fait une précarité institutionnelle aménagée, autrement dit une inclusion périphérique qui inscrit les surnuméraires dans le nouveau circuit, interminable et précaire, des services d’urgence... À ce jour, une étude fine des modes de fonctionnement de ces centres demeure encore rare et très partielle.” (Bruneteaux 2006, p. 105)

J'analyserai ces dispositifs et leurs errements en m'attardant sur la capacité participative de l'enfant dans les dispositifs d'intervention proposés et son épanouissement dans ceux-ci.

Dans le sujet qui m'occupe, il convient de comprendre les habitudes et la culture de la rue au Népal, la manière dont les enfants la vivent, la conçoivent, l'inventent. J'aborderai par exemple la prise de colle et d'autres narcotiques dans une analyse microsociale mais en intégrant la prise de drogue dans les mécanismes de résistance face au quotidien vécu. Peu désireux de prendre position dans les querelles d'écoles au sein du champ de la sociologie, je n'hésiterai pas à passer de Bourgeois (2001, 2005, 2009) à Scott (2009) dont l'éclairage sur la compétence des dominés, utilisé ou adapté par Patrick Bruneteaux (1999, 2010), Olivier Schwartz (1990), Lepoutre (1997), Laurent Ott (2007) et d'autres contribuent à clarifier la réalité et comment l'enfant-acteur népalais se joue et joue avec les rapports de domination. Une domination portée et confortée tant par les ONG, que par d'autres acteurs institutionnels, la police, les services sociaux (Central Child Welfare Board) ou non institutionnels (les groupes d'enfants, les autres acteurs présents dans la rue (jeunes, dealers, mafias). Nos jeunes prolétaires ruraux du Népal, tout à coup confrontés à la réalité des grandes villes, privés (ou sauvés) du contrôle social de la communauté villageoise, éloignés du cocon (relatif) familial, vont également développer des réponses dont celles de « générosité agnostique » ou de « violence physique » dont parlait Schwartz (1990) ou Lepoutre (1997). Pour comprendre la réalité de cette vie en rue, je vais devoir rechercher ce que James Scott (2009) appelait le « texte caché » des dominés (mais aussi celui des dominants).

L'analyse des textes cachés des puissants et des subordonnés nous donne accès à une science sociale qui met en lumière des contradictions et des possibilités, qui projette son regard bien au-delà de la surface placide que les accommodements publics à la distribution existante du pouvoir, des richesses et des statuts laissent souvent paraître.  
(p. 29)

### Réalités rurales népalaises et la capacité à négocier une identité sociale

Contrairement à l'enfant subissant son environnement, il semble que l'enfant du « baigne villageois » soumis à des tensions vécues dans le monde rural, agisse par rationalité en migrant vers la ville, vers la rue. Il réagit face à un contexte de domination précis, en voulant accéder à autre chose. En ce sens, partir est un choix et une résistance et non l'acte désespéré d'un individu

soumis. À ce propos, j'utiliserai et compléterai l'analyse par des éléments sur la situation des enfants népalais trouvés dans les précieux travaux de Catherine Panter-Brick (2000, 2002), Todd et Rachel Backer (1996), Gabriele Kölher et *al* (2009) ainsi que dans mes propres études et recherches (Ryckmans, 2007 ; 2008 ; 2012).

### **Clarification des hypothèses et de la problématique**

Dans la lignée des travaux de Stoecklin (2000, 2006, 2007, 2008), Lucchini (1993), Scott (2009), Bruneteaux (1999, 2010, 2017), Panter-Brick (2000, 2002), Baker (1996, 1998) et d'autres chercheurs introduits dans le point précédent, mes questions de recherche seront les suivantes :

Comment et pourquoi l'enfant en situations de rue au Népal peut être approcher comme un enfant en résistance non seulement face à la pauvreté rurale, mais aussi face au maillage institutionnel ? Comment les institutions prennent-elles en compte le statut « enfant » des bénéficiaires supposés susceptibles d'adhérer aux dispositifs proposés ? Quels sont les facteurs et logiques situationnelles permettant de saisir la capacité apparente de résistance des enfants en situations de rue face aux adultes en général, y compris les adultes allant au-devant d'eux avec des étiquettes d'aidants ? Ne doit-on pas alors travailler autour des mécanismes discrets et subtils de contrôle et de stigmatisation qui introduisent justement des jugements de méfiance et des capacités diverses de mise à distance ? Comment les tensions entre la tentation de rupture et le potentiel de résilience propre à l'enfance aboutissent à des formes de « construction de soi » négociées en permanence, alternatives et souvent à la marge ? Comment les ONG intègrent-elles le « texte caché » des enfants (je donnerai des exemples de texte caché qui se donnent à voir malgré tout : fuites physiques, moqueries, silences, agressions verbales, sous-entendus, disparitions et réapparitions...) ou des jeunes dans leur mode de fonctionnement ? Comment se positionnent-elles face à leurs propres limites structurelles ?

Mon hypothèse centrale est bien que le désigné « enfant des rues » n'existe pas autrement que dans une construction situationnelle de l'espace urbain. Sortir du culturalisme de l'enfant des rues, c'est pointer le regard sur ces fabrications permanentes, du rural à l'urbain, du connu vers l'inconnu, de l'enfant en famille à l'enfant entre enfants/ados, des jeunes en survie aux jeunes en survie institutionnelle. Une fois installé dans la rue, sa capacité à y survivre en tant que sous-prolétaire péri-urbain jouant avec les institutions et les risques encourus, détermine sa

carrière. À l'instar de Pierre Bourdieu<sup>1</sup> sur la catégorie « jeunesse », je vais d'abord confirmer la remise en question introduite par Riccardo Lucchini (1993), Daniel Stoecklin (2000) et d'autres sur la pertinence ou la vérité sociologique de la catégorie d'enfants des rues.

Que l' « enfant des rues » du Népal n'existe pas est bien l'une de mes hypothèses principales. La validité de la catégorie « enfants des rues » est en effet problématique compte tenu de cette approche structurelle et aussi constructiviste.

Inspiré par Riccardo Lucchini (1994) et ses précieux travaux sur les enfants d'Amérique du Sud et Centrale, je considère l'enfant comme construisant une identité sur des identités partielles et contingentes assimilées en situations de rue. Face à l'hétérogénéité des situations observées, dit Lucchini (1993, p. 250) : « la définition de l'enfant des rues en termes de victimisation ou de délinquance conduit à une vision réductionniste d'une réalité bien plus complexe. »

Plus explicitement, je pose l'hypothèse suivante : l'enfant en situations de rue est un sous-prolétaire<sup>2</sup> rural ou périurbain, poussé à la migration vers la ville par des facteurs macro-sociaux (pauvreté extrême, traditions de migration, relativité culturelle du statut de l'enfant et des facteurs individuels/subjectifs (violences en famille, statut dans la communauté, besoin d'aventure...). Une fois dans la rue, l'enfant va affronter toute une série de défis, il va se négocier une identité dans une trame de relations avec d'autres enfants en situations de rue, des jeunes de la rue, des assistants sociaux, et tous les acteurs (institutionnels ou non) présents dans son environnement immédiat. Il va affronter différents risques de violences (physiques, morales, sexuelles) et trouver/négocier des moyens pour se protéger soit en développant ses capacités de survie, soit en se réfugiant dans une organisation.

L'identité qu'il se construit au quotidien n'est pas dénuée de lien avec le passé de l'enfant ni avec ses projections d'avenir (ce qu'il entend devenir). Je vais développer mon analyse par un regard sur son identité héritée (sa caste, sa religion, son bagage familial traditionnel), son identité acquise (dans la situation de rue, dans un vécu imposant une réactivité et une capacité pour survivre et s'imposer), et son identité espérée (ses rêves, ses perspectives d'avenir, ses projections).

---

<sup>1</sup> Entretien avec Anne-Marie Métailié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154

<sup>2</sup> Pour Patrick Bruneteaux et Catherine Lanzarini (1999, p.12) : « Être sous-prolétaire, c'est être un sous-homme fabriqué par les agents à capitaux et maintenu dans des conditions de vies insupportables révélant une négativité matérielle (pas d'argent, pas de logement, pas de biens...) et sociale... aboutissant parfois à de véritables situations d'inhumanité : exposition aux rigueurs de l'espace public (intempéries, expression de dégoût et de crainte des "citoyens ordinaires", présence incessante de polices spécialisées, système carcéral des centres d'hébergement)...

Je vais donc tenter d'approcher l'enfant en situations de rue en analysant sa (ses) « carrière(s) »<sup>3</sup> au niveau identitaire et micro-social pour apporter un regard nouveau, aussi complet que possible. Pour ce faire, je vais m'intéresser aux logiques sociales de la carrière. Je prendrai aussi en compte la tension entre les effets stratégiques ou pervers d'assignation aux statuts de « déviant ou victime » de la part des ONG présentes au Népal et les pratiques alternatives (ou novatrices) de prises en charge vers la sortie qui indiquent quand même une certaine plausibilité (et une (r)évolution) de l'action dite sociale<sup>4</sup>.

L'analyse conjuguée de la constitution d'une unité de population, de l'assignation à une place invalidante (de l'espace public à la rue), et des dispositifs institutionnels en place (institué par le discours dominant) apporteront cet éclairage systématique sur les réalités du sous-prolétaire rural népalais soudainement confronté et plongé dans une vie citadine et de survie urbaine.

Il sera non seulement question de la définition des catégories par les entrepreneurs de cause et par l'État népalais, mais aussi d'une triangulation plus dynamique : dans quelle mesure les populations ciblées, les groupes extérieurs des ONG et les services népalais concourent-ils à façonner un univers spécifique de pratiques imposées, négociées ou contournées ? Au-delà des référentiels et des représentations, il sera question des dispositifs de prise en charge établis par les ONG comme celle à laquelle j'appartiens (CPCS) et de la manière dont elles s'adaptent ou non au « texte caché » des enfants et des jeunes concernés.

Je vais montrer que les dispositifs institutionnels supposés répondre aux situations d'exclusion sociale (de non-intégration) vécues n'y parviennent que très partiellement et aléatoirement parce que l'assignation institutionnelle et sociale à fort potentiel discriminant est trop forte. L'hypothèse secondaire ici est que l'insertion de l'enfant en situations de rue dans les dispositifs censés favoriser son intégration sociale a paradoxalement souvent tendance à renforcer ou au moins entretenir sa déviance. L'enfant va y intégrer un habitus de déviant ou de catégorie sociale « enfant/jeune de rue » renforçant son identité sociale d'exclu, alors que, comme l'ont remarqué Blanchet & Martin (2006), le terme « enfant des rues » relevait davantage initialement d'un « jeu de langage » permettant de mener des actions humanitaires.

---

<sup>3</sup> Au sens de Riccardo Lucchini (1993) ou de Paugam (...) comprenant la carrière comme le lien en tension entre soi et les autres, soi et la rue, soi et les institutions, soi et soi (déchéance vers la mort ou la plus forte marginalité)

<sup>4</sup> On assiste au passage du référentiel de l'enfermement à celui de la prise en compte de l'enfant comme acteur.

L'analyse des formes d'assignation institutionnelle et sociale à ce statut « enfant des rues » est donc incontournable en ce sens qu'elle permet de montrer les dimensions institutionnelles de la survie des jeunes. Réciproquement, elle permet aussi d'approcher les soubassements du texte caché des publics étudiés, entre adhésion et défection au contrôle social.

Ces dispositifs conjugués (public + ONG) forment la trame de la protection de l'enfance (en situations de rue) au Népal et ce secteur est en phase de transformation, non seulement dans l'opérationnalisation de ses pratiques (fin de l'institutionnalisation), mais également dans un changement de focale et de groupe cible (Nahrath *et al*, 2009). A priori, cette prise de conscience des labellisations invalide mon précédent propos ou fait disparaître mon objet d'étude. Mais je montrerai alors comment la perspective de l'enfant-acteur est elle-même en train de devenir un slogan, un tag, un label qui retrouve ses propriétés discriminantes et invalidantes.

Le discours institutionnel (tant gouvernemental que des ONG) affirme qu'une politique publique adaptée à la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant (CDE)<sup>5</sup> se focalise désormais sur des enfants acteurs, sujets de droit, dont on va rechercher le meilleur intérêt.<sup>6</sup> Je vais montrer comment et pourquoi dans le secteur népalais de la protection de l'enfance ce passage de stratégies misérabilistes ou répressives vers une approche plus compréhensive des trajectoires (générales) et des carrières<sup>7</sup> (individuelles) des enfants présente de nouveaux risques, de nouveaux travers qu'introduisait déjà Stoecklin (Zermatten & Stoecklin, 2009) :

À défaut d'une triangulation des contextes et des techniques permettant de comprendre comment l'acteur identifie, interprète et traduit en termes de comportements et de représentations les contraintes de l'environnement, on risque de passer d'un discours institutionnel conforme parlant de structure sans sujet à autre discours conformiste élevant l'enfant au rang de sujet sans structure : de l'enfant à risque comme produit de la structure, à l'enfant acteur comme sujet sans limites. (p. 60)

---

<sup>5</sup> Le texte intégral de la convention est récupéré de <https://www.humanium.org/fr/texte-integral-convention-internationale-relative-droits-enfant-1989/>

<sup>6</sup> Le Comité des Droits de l'Enfant dans sa recommandation 21 (paragraphe 5) a acté récemment (21 juin 2017) le changement nécessaire d'approche suggéré aux États signataires de la Charte des Droits de l'Enfant : « The welfare and repressive approaches fail to take into account the child as a rights holder and result in the forcible removal of children from the streets, which further violates their rights. Indeed, claiming that welfare and repressive approaches are in the best interests of the child does not make them rights based. To apply the Convention, it is essential to use a child rights approach. »

<sup>7</sup> Au sens de Riccardo Lucchini (1993)

## Une politique publique de protection de l'enfance en pleine et confuse transformation ?

Les différences de positionnement des ONG et des autorités notamment autour de l'enfermement dans des orphelinats (la fonction asilaire) et le retour dans les familles (désinstitutionnalisation) apportent des réponses souvent jugées inappropriées par les supposés bénéficiaires. Alors même que le discours officiel et institutionnel a tendance à les présenter comme acteurs, les programmes des ONG et les dispositifs gouvernementaux, délégués ou non, sont souvent vécus comme des contraintes dans l'environnement de l'enfant plutôt que comme des processus réhabilitants.

La compréhension même par l'enfant de son statut de « porteur de droit » est problématique. La conscience réflexive d'un enfant dépend de son âge et de son environnement. Il n'est pas un adulte en miniature et son « agency »<sup>8</sup> est aussi conditionné à son statut d'enfant. Je proposerai une typologie des interventions pour éclairer les positionnements des uns et des autres, les succès et les carences décelées dans le cadre népalais et dans celui spécifique de la protection de l'enfance.

Je vais m'atteler à saisir les enjeux politiques, professionnels et éthiques, liés aux programmes d'insertion, de socialisation, de réhabilitation des enfants et jeunes en situations de rue. Ces enjeux réels (financement, reconnaissance internationale, assujettissement méthodologique à l'une ou l'autre école du travail social ou à un mouvement politique) sont souvent voilés.

Ils constituent un « texte caché » (du pôle dominant cette fois), dissimulé derrière une présentation généralement adaptée aux priorités du moment. Je pointerai comment ces programmes, ces actions à visée réparatrice créées pour « transformer » l'enfant en situations de rue, aggravent parfois la situation vécue.

Peter Knoepfel (Larrue, Knoepfel & Varone, 2001) a déjà établi qu'une politique publique peut intervenir auprès d'un groupe cible<sup>9</sup> qui n'est pas nécessairement le bénéficiaire final.

---

<sup>8</sup> Concept central en analyse des droits de l'enfant ; « Agency a été traduit en effet par capacité d'agir, puissance d'agir, agence, agentivité, empowerment (donner le pouvoir, maximiser la puissance d'agir par un agir collectif), conscience d'agir. L'agentivité du sujet se manifesterait par sa capacité à agir, une qualité émergente de sa conscience réflexive. » Repéré à Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », Rives méditerranéennes [En ligne], 41 | 2012, mis en ligne le 23 février 2012, consulté le 11 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rives/4105> ; DOI : 10.4000/rives.4105

<sup>9</sup> Les groupes-cibles sont donc les destinataires directs du processus leur imposant des obligations (par exemple la limitation de la vitesse) ou, dans certains cas, leur instaurant des droits conditionnels (par exemple l'octroi d'un bonus financier en cas d'achat d'une voiture peu polluante) (Monnier, Varone & Sage, 2002)

## **Du terrain à la recherche (précisions sur la méthode et critique des sources)**

### Le temps long de l'approche ethnographique et la primauté des interactions

Travailler sur la rue, sa réalité, son quotidien et les enfants qui y vivent impose au chercheur un remarquable effort pour s'affranchir de ses certitudes de classe et de culture. Quel que soit le terrain occupé, la confrontation à une réalité perturbante et plurielle pose des problèmes identitaires complexes. Qui suis-je ? Comment en tant que chercheur dois-je me positionner face à la rue, à la violence, à la réalité du terrain ? Quels relais utiliser pour approcher le réel au plus près ? Comment éviter de déformer ? Quel rapport avec les ONG, l'État, les acteurs sociaux, les enfants ? Comment évoluer dans un environnement inconfortable ou comment mettre à distance nos représentations de la dangerosité et notre autocensure par un travail réflexif ?<sup>10</sup> Comment éviter de créer des barrières supplémentaires face aux enfants, ou de se perdre dans un biais ou prisme suggéré par le/les facilitateurs ou ONG facilitant la démarche ?

Mon analyse, mes efforts et cette thèse se déploient dans un contexte particulier. Contrairement au chercheur arrivant dans un terrain vierge et à explorer, j'ai passé plus de quinze ans, à côtoyer, servir, « vivre avec » ces enfants en situations de rue.

C'est en créant des relations de confiance dans le temps que les sous-prolétaires<sup>11</sup>, baignés dans la souffrance sociale, peuvent peu à peu évoquer, quand le moment semble opportun, certains aspects de leur trajectoire sociale. Dans le temps long, on parvient à démêler l'onirisme social du récit plausible sur soi, on fabrique aussi un acteur qui se questionne davantage. (Bruneteaux, 2018, p. 7).

J'ai donc débuté mon travail ethnographique d'une manière humaine, naïve, mais des années plus tard et dans le cadre de cette thèse, j'ai pris conscience de la richesse de ces années d'interconnaissance, d'approche progressive, réelle et sociale. Ma prise de contact a commencé entre 1999 et 2002 avec ces dizaines de vies et j'ai pu conserver non seulement certains écrits, témoignages de l'époque, mais surtout créer et tisser des liens de respect et d'amitié avec des

---

<sup>10</sup> Compte rendu de la douzième séance du séminaire CEE-CERI Les sciences sociales en question : controverses épistémologiques et méthodologiques Enquêter auprès des enfants de la rue : le cas des Shégués. 23 avril 2013. Récupéré à [www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/cr\\_23042013\\_0.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/cr_23042013_0.pdf)

<sup>11</sup> Ce terme sert à désigner toutes les populations qui se trouvent hors du salariat ouvrier ou paysan : chômeurs, jeunes des cités exclus du système scolaire, toxicomanes en dépendance et hors de tout revenu, prostituées exploitées, SDF, sortants de prison sans emploi, migrants sans-papiers. (Bruneteaux et Lanzarini, 1999 ; Bruneteaux et Terrolle, 2010)

témoins qui sont encore pour beaucoup des informateurs précieux. Ce temps long de contact, de présence, Bruneteaux (2018) nous le commente ainsi :

L'enquêteur acquiert une connaissance des liens sociaux qui n'a de chance de prendre de la pertinence qu'en multipliant les rencontres, en croisant les données, en vérifiant sans cesse les propos à l'aune des pratiques et vice versa, en trouvant le bonheur d'avoir un informateur privilégié avec qui développer des relations à vie. D'où le temps long de la recherche, comme ces dix années passées par Bourgois et Schoenberg (2009) au milieu des homeless addicts de San Francisco. (p. 11)

## Conclusions générales

---

Suivant les suggestions et les pistes proposées par Patrick Bruneteaux et Daniel Stoecklin, j'ai proposé une lecture interactionniste du vécu de ces enfants et des formes de dominations auxquelles ils résistent tant bien que mal entre rupture, résistance et résilience. J'ai proposé une analyse des trajectoires vécues. Partant des difficultés du monde rural, des habitudes de migration, j'ai tenté de saisir le texte caché des enfants et des jeunes qui vivent dans la rue. J'ai montré comment, entre domination et résistance, entre soumission et capacité, ils négocient leur carrière, articulant leur quotidien dans un champ restreint des possibles.

Inspiré par le système enfant-rue de Lucchini ou la proposition de Stoecklin de l'enfant-acteur, j'ai proposé non seulement une relecture typologique novatrice de l'enfant en situations de rue (sujet à protéger, à corriger ou sujet-acteur) dans la réalité du Népal, mais aussi une typologie des dispositifs d'interventions et des sorties de rues. Ma proposition de lecture par regard sur l'identité héritée, l'identité acquise (en situations de rue) et l'identité désirée est transposable dans d'autres milieux, dans d'autres rues. Elle remet en avant l'idée centrale des trois temps qui construisent l'enfant. On ne peut comprendre la vie et la carrière d'un enfant en situations de rue sans comprendre qu'il négocie son quotidien entre résistance et domination et selon ces trois temps que je propose : le temps de l'avant-rue qui pose les bases de ce qu'il est (village, famille, vécu), le temps de la rue (d'un vécu) d'enfant oscillant entre capacité et soumission et un temps de l'après-rue (ce qu'il envisage de devenir, d'être).

Ajoutons à ce stade que cette recherche et ses conclusions posent une nouvelle question auquel l'avenir et d'autres recherches devront répondre : l'enfant-acteur et l'enfant en situations de rue sont-ils de nouveaux labels, de nouveaux tags, des jeux de langage et une nouvelle catégorisation plus ou moins stigmatisante ou sont-ils annonciateurs d'un réel changement de

paradigme sur la manière de comprendre et d'agir avec les enfants qui vivent des situations de rue ?

Cette thèse met en évidence trois paradoxes qui eux-mêmes semblent s'affronter, se contredire et se compléter, trois paradoxes qui me semblent essentiels pour comprendre les pratiques sociales reproduites et les systèmes sociaux dans lesquels sont plongés l'enfant en situations de rue et l'organisation qui prétend le soutenir :

1. ***Le paradoxe du label « enfant des rues »*** : l'ONG intervient au service d'un « objet » qui n'existe pas et non au service d'un enfant-acteur dans sa complexité.
2. ***Le paradoxe de la désinstitutionnalisation à tout prix*** : pour régler un problème réel, la sur-institutionnalisation qui a été la norme pendant des années, le monde humanitaire et les politiques réagissent à la sur-médiatisation du phénomène par une politique radicale supposant la fermeture rapide de la plupart des institutions hébergeant les enfants à moyen ou long terme. En négligeant souvent l'avis de l'enfant, ils renvoient l'enfant dans un environnement où ses droits (à l'éducation, à la réalisation de ses meilleurs intérêts, etc.) ne sont pas réalisés.
3. ***Le paradoxe de l'enfant-acteur*** : l'appellation « enfant en situations de rue » devait ouvrir vers un nouveau cadre dynamique et systémique de compréhension de la réalité et d'opérationnalisation efficace des politiques publiques. Au lieu de cela, elle semble à risque de devenir une nouvelle forme de domination.

### **Le paradoxe du label « enfant des rues »**

Le dualisme « enfant » (sujet) – « rue » (objet) n'est pas dépassé par la plupart des ONG ni par les politiques gouvernementales en place. La politique des « Street Children free cities » débutée en 2015 et qui se poursuit toujours en 2019 est basée sur une logique de résultats, de performance calculée sur base du nombre de « sorties de rue », sur une base comptable donc dans une sorte de perspective néo-libérale.

L'idée est de se libérer d'un problème, de stopper le désordre sur l'espace public. L'ancien, mais populaire label « enfants des rues » se réalise dans ces politiques stigmatisantes auxquelles l'enfant réagit par soumission, négociation ou résistance. Certains se plient, d'autres se cachent, évitent de participer aux services en place, vivent la nuit. Associé à la rue, le tag « enfants des rues » associe donc l'enfant à la négativité de la rue. Elle déteint sur lui, et il faut agir en le considérant comme victime ou comme coupable. Alors même que les institutions affirment que l'enfant est acteur (j'y viendrai sur le paradoxe du nouveau label enfant en

situations de rue, acteur de sa vie), les politiques en place et leurs opérationnalisations replacent l'enfant en posture d'assisté, d'incapable.

Le paradoxe de cette politique est immense. Il faut sortir l'enfant des rues à tout prix et donc l'enfermer. Les centres de socialisation, les centres « ouverts », ont été transformés en « stock » a contrario de toutes les théories prônant l'écoute, la compréhension, l'intégration des besoins supérieurs et des droits de l'enfant dans l'action, etc. Les conséquences de cette focale sur l'objet « enfant des rues », expliquent pourquoi non seulement les dispositifs ne réintègrent pas socialement l'enfant, mais aussi pourquoi ils ont même tendance à renforcer sa marginalité, sa déviance.

Alors que le désigné « enfant des rues » n'existe pas autrement que dans une construction situationnelle et culturaliste de l'espace urbain, il est l'objet central de la planification des dispositifs. L'enfant va réagir soit en se pliant à la norme et à l'assignation soit en la négociant, soit en y résistant.

Sa carrière de rue sera déterminée par sa capacité à survivre en tant que sous-prolétaire péri-urbain jouant avec les institutions et les risques encourus. L'ONG intervient alors au service d'un « objet » qui n'existe pas et non au service d'un enfant-acteur dans sa complexité.

### **Le paradoxe de la désinstitutionnalisation à tout prix**

Alors même que le paradoxe de l'« enfant des rues » pousse à l'enfermement et à la sortie de rue la plus rapide possible, les organisations internationales et le gouvernement sont rentrés parallèlement dans une dynamique de désinstitutionnalisation à tout prix. J'ai pu observer les échecs de cette politique au Burundi (en 2013), au Congo (en 2018) et au Cambodge (en 2018), mais c'est une dynamique internationale en cours et le Népal n'y échappe pas quoiqu'il n'y ait pas encore d'énormes budgets pour opérationnaliser la politique. Le message est clair : l'enfant doit être maintenu dans sa famille, dans sa communauté et son institutionnalisation (enfermement) doit être la plus brève possible. À nouveau, une logique comptable s'impose. Le résultat est le nombre d'enfants réunifiés ou mieux, le nombre d'orphelinats fermés. Bien sûr, le business des orphelinats, leurs implantations par centaines dans les 3 districts les plus favorisés et non dans les zones reculées, les abus sexuels, physiques et moraux identifiés dans des maisons d'enfants et la logique (occidentale) d'un mieux-être auprès des parents sont des considérations importantes, mais la réunification imposée contredit non seulement la reconnaissance de la capacité de l'enfant, de son droit à participer et à donner

son opinion, mais surtout néglige le choix rationnel qu'a posé l'enfant lorsqu'il a décidé de quitter le bain villageois.

Le gouvernement impose de plus en plus de règles aux institutions et impose un retour en famille aussi rapide que possible. À nouveau l'enfant va résister, négocier. Parfois, il va totalement refuser de coopérer, de donner son identité. Il sait que l'ONG négligera les raisons de son départ vers la ville et qu'il devra rentrer penaud, ayant échoué et accompagné d'un travailleur social qui l'abandonnera à sa condition après la signature d'un « accusé de réception ». Il sera peut-être soumis aux brimades de celui qui a raté sa visite vers l'eldorado des villes, peut-être replongé dans un contexte de pauvreté extrême à laquelle l'ONG répondra par quelques bics et le paiement d'un uniforme alors que le toit percé de la mesure et l'assiette vide lors des repas fut la cause de son départ, peut-être resouffrira-t-il la violence de la belle-mère ou d'un père alcoolique. Mais l'ONG, les bailleurs et le gouvernement seront satisfaits, l'enfant est réuni.

Le paradoxe de la désinstitutionnalisation expose l'incohérence des agendas internationaux en termes de protection de l'enfance. Pour régler un problème réel, la sur-institutionnalisation qui a été la norme pendant des années, le monde humanitaire et les politiques réagissent à la sur-médiatisation du phénomène par une politique radicale supposant la fermeture rapide de la plupart des institutions hébergeant les enfants à moyen ou long terme.

Sans rencontrer les causes (exposées dans notre approche macro-sociale) de l'arrivée de l'enfant en rue, du départ de son village, sans écouter les besoins, sans répondre aux difficultés des zones rurales en termes d'accès à l'éducation, aux droits de bases, etc., sans préparer l'enfant à un retour souvent non désiré, les institutions préfèrent suivre le mouvement et apporter à leurs bailleurs respectifs des preuves chiffrées de réussites et de performance, calculée sur la base du nombre d'enfants réunifiés.

L'enfant en situations de rue, ayant parfois choisi de quitter le village pour accéder à un mieux-être et entrer dans une maison d'enfants, doit alors négocier, jouer. Soit il se plie et se soumet, soit il choisit de rester en rue et donc de s'y cacher.

Le paradoxe de la désinstitutionnalisation à tout prix serait dépassé si effectivement le retour en famille s'accompagne d'une amélioration réelle des conditions du monde rural, mais cela prendra du temps tout comme le processus de réhabilitation à mettre en place cas après cas, vie après vie. Mais les ONG népalaises et le gouvernement suivent une mouvance mondiale et tout se passe dans une précipitation certaine. Les fonds manquent pour suivre correctement et accompagner les enfants qui rentrent chez eux, mais on continue puisque depuis 2014-2015 (au Népal) les bailleurs font de la désinstitutionnalisation un nouveau dogme.

Notons que le danger du dogme dans la prise en charge de l'enfant est probablement aussi grand que l'institutionnalisation elle-même (quand elle est inappropriée). On passe donc d'un enfant objet dans l'institution à un enfant-objet ramené dans sa communauté alors qu'une révolution douce devait placer l'enfant au cœur du processus.

Ramener un enfant dans un taudis, où il n'aura ni à manger, ni accès à l'école ne sert à rien et mes expériences au Burundi, au Congo, en Thaïlande, au Cambodge, au Vietnam, m'ont prouvé le risque d'un changement trop brusque de modèle. Non, les centaines de « Children Homes » ne doivent pas fermer du jour au lendemain. L'amélioration de la vie des familles est primordiale, le contact aussi. La décentralisation (la plupart des ONG sont dans la capitale ou aux alentours) devrait s'imposer. Des centres de protection de l'enfant et de soutien à la famille devraient s'établir partout dans le pays pour ne pas limiter l'accès aux droits de l'enfant aux classes aisées ou urbaines.

On voit déjà des changements et des projets pilotes comme celui du CPCS et du Gouvernement à Dolakha laissent entrevoir des possibilités d'un changement efficace, pour le meilleur intérêt des enfants concernés.

### **Le paradoxe de l'enfant-acteur**

En lien direct avec les deux premiers paradoxes révélés par mon analyse de l'enfant en situations de rue au Népal, et alors même que ma propre terminologie utilise le terme enfant en situations de rue comme recommandé par le Comité des Droits de l'Enfant, mon analyse a fait apparaître la contradiction entre la réalité vécue par les enfants et la dénomination d' « enfant-acteur, en situations de rue ».

Celle-ci semble risquer de devenir une nouvelle forme de domination alors que l'appellation « enfant en situations de rue » devait ouvrir vers un nouveau cadre dynamique et systémique de compréhension de la réalité et d'opérationnalisation efficace des politiques publiques. C'est un paradoxe absolument central si l'on veut comprendre les enjeux actuels de la prise en charge de l'enfant qui vit en rue. En fait, la terminologie « enfant-acteur » et « enfants en situations de rues » était supposée changer le regard porté sur l'enfant auparavant dit « des rues ». Plus qu'un changement lexical, il portait l'espoir d'un changement profond du prisme de l'intervention, c'est-à-dire la manière dont les organisations se positionnent et pensent leur action au quotidien.

La mise en avant de la capabilité de l'enfant vise à la reconnaissance réelle d'une liberté d'action, d'une liberté d'agir. Et elle ne doit pas masquer la condition d'enfant en devenant à l'instar du binôme enfants (bien) vs rue (mal) où la rue supplantait l'enfant, un tag où le pouvoir agir (agency) écrase le sujet au profit de telle ou telle intervention.



Petite fille mendiant aux abords du Palais Royal en face du club expat (dit le club américain) Photo prise en novembre 2016 - © CPCS

## Bibliographie

---

- ANDERSON Nels (1923). **The Hobo**. Chicago: University of Chicago Press
- BECKER Howard S (1985). **Outsiders**. France: Editions Métailié.
- BECKER Howard S (2002). **Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales**. France. Éditions La découverte.
- BOURGOIS Philippe & SCHONBERG Jeffrey (2009). **Righteous Dopefiend**. California: University of California Press.
- BRUNETEAUX Patrick & TERROLLE Daniel (2010). **L'arrière-cour de la mondialisation**, Bellecombe-en-bauges : Éditions du Croquant.
- BRUNETEAUX Patrick & LANZARINI Corinne (1999). **Les nouvelles figures du prolétariat**. Paris : L'harmattan.
- LUCCHINI Riccardo (1993). **L'enfant de la rue, Identité, Sociabilité, Drogue**. Genève-Paris: Librairie Droz.
- OTT Laurent (2013), **Intervenir auprès d'enfants en situations de rue**, Editeur Chronique Sociale Collection Comprendre la société
- PANTER-BRICK Catherine & SMITH Malcolm T (2000). **Abandoned Children**. Cambridge: Cambridge University Press.
- SCOTT James C (1990). **Domination and Arts of Resistance: Hidden Transcripts**. Yale: Yale University press.
- SCHWARTZ Olivier (2017). **Le monde privé des ouvriers**. France : Presses Universitaires de France
- SHAW Clifford R (1930). **The Jack-Roller: A delinquent Boy's own story**. Chicago: The University of Chicago.
- STOECKLIN Daniel (2000). **Enfants des rues en Chine - Une exploration sociologique**. Collection Questions d'enfances. Paris: Editions Karthala.
- WACQUANT Loïc (2007). **Parias Urbain**. Paris : Éditions La découverte.
- WEBER Max (2015) (Édition critique française établie par Yves Sintomer). **La domination**. France : Éditions La découverte